

LA CROISÉE DES CHEMINS : DE L'ÉDUCATION CITOYENNE À L'ÉCOLE PRIMAIRE AU DEVOIRS DE MÉMOIRE RÔLE ET PLACE DES MOUVEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE USEP ET FOL

1. Préambule

Depuis leur création, les mouvements d'Education Populaire nés des mouvements laïques du XIX^{ème} siècle initient et accompagnent des projets éducatifs scolaires et périscolaires. Le premier de ces mouvements, tant historiquement que par le nombre de ses adhérents, la Ligue de l'Enseignement, vise à impliquer l'ensemble des citoyens dans la construction d'une société plus juste, plus libre et plus solidaire.

2. Ligue et USEP

Au sein de la Ligue de l'Enseignement, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement de Premier degré) est une fédération sportive scolaire investie d'une mission de service public, regroupant plus de 800 000 adhérents. L'USEP s'appuie sur l'engagement d'enseignants, de parents et d'éducateurs territoriaux pour construire des projets sportifs et culturels porteurs de sens, sur la base de valeurs telles que Laïcité, Solidarité et Citoyenneté.

Au regard de la convention qu'elle a signée avec le Ministère de l'Education Nationale, l'USEP inscrit son action en temps scolaire et hors temps scolaire, dans le cadre de rencontres sportives et culturelles scolaires, dans une dimension éducative et sociale. Elle a pour ambition de former des pratiquants sportifs capables de participer à la vie de la cité, par la participation effective des enfants à la vie statutaire de l'association scolaire et par la pratique sportive.

Ainsi, l'USEP forme des citoyens sportifs, « capables de penser leurs pratiques par eux-mêmes, de prendre part à la vie de la cité, de se donner des règles, de définir des droits et des devoirs. Des personnes capables de détenir une part de contrôle démocratique ».

Dans le temps scolaire, l'USEP aide l'Ecole à élaborer des contenus d'enseignement, à organiser des rencontres qui finalisent les acquisitions en éducation physique et sportive, à créer les conditions d'une vie associative scolaire, à contribuer à la formation des maîtres.

Hors temps scolaire, l'USEP organise des activités ou des rencontres qui prolongent la mission de l'Ecole et des formations pour ses adhérents enfants et adultes.

L'USEP participe au développement local avec des interlocuteurs institutionnels, le mouvement sportif, les mouvements associatifs et pédagogiques, des partenaires économiques.

¹ USEP 01. patrick.morel@ac-lyon.fr

² USEP Rhône-Alpes. nicole.cretin@free.fr

3. Citoyenneté et devoir de mémoire

On l'aura compris, à l'USEP l'éducation du citoyen est plus qu'une priorité, c'est une raison d'être. Or aujourd'hui, il apparaît, peut-être encore plus que par le passé, nécessaire d'agir dans les registres de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, pour contribuer à la construction d'une identité sociale commune, s'appuyant sur le passé et ouvrir des perspectives sur notre futur proche voire immédiat, dans un cadre laïque et dans un esprit dégagé de tout communautarisme.

Et quand le projet est d'éduquer les citoyens de demain, il est indispensable de le faire avec un regard sur le passé afin de le connaître, de le comprendre, d'en tirer les leçons...

L'appropriation de ce passé, culture collective, va permettre la construction d'une identité sociale, comprise comme la fédération de tous les êtres pour une existence commune, dans un esprit de totale laïcité et en l'absence de toute forme de communautarisme, qu'il soit nationaliste, religieux, ou encore marchand.

Le passé appartient d'abord à ceux qui l'ont vécu. Les grands témoins en portant cette mémoire jusqu'à nous, nous enseignent et nous éclairent de leur expérience. Mais il vient fatalement le moment où il faut choisir entre prendre le relais ou oublier. Quand il s'agit d'événements douloureux ou monstrueux dont on veut éviter la répétition, on doit en entretenir la mémoire. Le nazisme et son cortège d'abominations sont dans ce cas de figure.

Pour nos enfants des écoles primaires (une enquête en Allemagne vient encore de le montrer) cette période correspond à un passé lointain n'ayant pas d'accroche directe sur leur présent.

Partant de là, l'Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques (URFOL) et le Comité Régional USEP (CRUSEP) de Rhône-Alpes, dans le cadre de ce qui les définit en termes de valeurs comme en termes de rayon d'action, ont choisi d'inscrire dans leur compétence d'éducation à une citoyenneté participative le devoir de mémoire. Ils s'inscrivent alors encore plus fortement qu'auparavant comme partenaires et acteurs à part entière des actions de sauvegarde de la mémoire collective pour amener les jeunes générations à se bâtir un monde durable et « humanisé ».

4. L'action régionale

Dans ce contexte, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fin de la guerre, l'USEP et la Fédération d'Oeuvre Laïque de chaque département de Rhône-Alpes ont initié une action d'envergure régionale proposée à toutes les classes des écoles publiques de la région et résultant du croisement de l'expérience réussie par l'USEP de Haute-Savoie en 2004 (journée commémorative sur le plateau des Glières) et d'une action des FOL sur le concept de Résistance.

Au final, elles ont engagé, dans leur département, les enfants des écoles primaires, à s'intéresser à cette période du passé à travers un ensemble d'actions pédagogiques dénommées « la croisée des chemins ». La concrétisation de ce projet allait permettre d'amener les enfants des classes engagées à randonner sur les hauts lieux de la résistance dans chacun des huit départements. Cette randonnée serait la finalisation d'un travail préparatoire, effectué en classe, avec les enseignants, approche de culture et d'histoire, locale et nationale, et permettrait aux jeunes enfants des écoles primaires d'accéder au sens, dans ce sujet complexe et difficile.

Tous les départements étant engagés, un calendrier régional organisera le passage d'un relais de département en département, en partant de la Loire pour arriver en Ardèche symbolisant la liaison, l'union, la continuité.

S'appuyant encore une fois sur l'expérience de « Haut-Savoie » des malles de matériel pédagogique ont été conçues, financées puis fournies à chaque département. En outre, toutes les classes participantes se sont vues remettre un CD contenant des reproductions de documents d'époques (photos, affiches, ...) et les fichiers sonores de chansons et de musiques. Elles ont de plus reçu sous forme de documents papiers la reproduction des documents contenus dans les malles. Autant d'outils destinés à faciliter le travail d'enseignement dans les classes.

5. Dans le département de l'Ain

A l'annonce de cette action dans la circulaire de rentrée, de nombreuses écoles se sont montrées intéressées et, en moins d'un mois, plus de 1000 enfants étaient préinscrits sur les principes et les bases énoncés même sans connaître en détails la teneur de l'action.

Un comité de pilotage départemental s'est structuré regroupant les personnels des services de la FOL et de l'USEP (membres permanents et élus) et leurs partenaires notamment:

- l'antenne départementale de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) s'est immédiatement et avec ferveur engagée en la personne de sa directrice et de son assistant. Grâce à cette collaboration de nombreuses associations d'anciens combattants ont pu être informées et associées et s'impliquer tant humainement que financièrement dans le projet.
- le service des archives départementales qui a facilité les recherches et proposé des documents adaptés.

L'inspecteur d'académie nouvellement nommé dans l'Ain a, sans réserve, encouragé le projet et engagé l'ensemble des personnels, inspecteurs et conseillers pédagogiques à soutenir et à s'investir personnellement dans cette action.

Progressivement, ce comité de pilotage a défini toutes les modalités de mise en oeuvre du projet, de la phase préparatoire en classe au rassemblement final. Au bout du compte, ce sont environ 1 800 écoliers qui ont été concernés. Deux dates et deux lieux ont été retenus pour l'organisation de deux manifestations distinctes en fonction de l'âge des enfants (Cycle 2 et cycle 3)

6. Détails de l'action

La réussite de ce travail nécessite forcément une préparation minutieuse. Le cahier des charges imposait un travail préalable incluant pour les enfants de cycle 3 (CE2 et CM) une étude historique, une production plastique sous forme d'affiche, l'apprentissage du chant des partisans. Les enfants de cycle 2 (GS-CP-CE1), quant à eux, ont dû réaliser un reportage photographique sur les traces et les signes des guerres passées sur leur lieu de vie (monuments, plaques de rues, ...) pour en réaliser un « reportage », et lire des ouvrages de littérature de jeunesse adaptés à leur âge et portant sur le thème considéré (ouvrages existant en grand nombre contrairement à ce que l'on peut estimer d'emblée). Les enseignants ont été aidés dans leurs tâches de conception pédagogique par les équipes de conseillers pédagogiques qui ont élaboré des scénarios pédagogiques et des documents de travail dans les différents domaines (histoire, littérature, éducation artistique, éducation musicale). Pour la partie artistique, une demi journée de

formation, ouverte à tous, a été organisée. La qualité des productions finales, de tous types, a permis de mesurer l'ampleur de l'engagement avec lequel les enfants et leurs enseignants se sont impliqués.

Jours J : il restait à préparer la partie « sportive » : les randonnées. Pour les cycle 3, le site de la prairie d'Echallon a été retenu : lieu symbolique de la résistance dont un monument garde la mémoire, il permet d'accueillir un très grand nombre d'enfants dans un cadre naturel préservé et facile à sécuriser ; il correspond bien au projet initial. Pour les cycle 2, le val d'enfer et son monument à Cerdon avec son imposant monument dédié à la Résistance, était le lieu idéal.

A Echallon, la configuration de la combe dite de « la prairie d'Echallon » a permis le balisage et la préparation de six chemins de randonnée convergeants vers un centre. A partir de 3 points de dépose chaque point étant le départ de deux chemins, les enfants ont effectué une boucle passant par le centre de la prairie et utilisant les deux chemins. Chaque boucle ainsi constituée a occasionné une marche globale de 5 à 7 kilomètres. Les chemins ont été baptisés de noms symboliques tels que « Liberté », « Fraternité », « Solidarité »... Sur chaque itinéraire, aux détours des sentiers, les groupes ont rencontré des expositions d'affiches sur des thèmes travaillés (expositions fournies par l'ONAC ou productions des classes), des anciens résistants témoins du passé venus répondre aux interrogations des « petits », des comédiens jouant des scènes et lisant des textes appropriés, des expositions d'objets (parachutes, conteneurs...). Au point de rassemblement, les mille quatre cents enfants habillés de blanc ont entonné ensemble le très symbolique « chant des partisans » sous la direction d'un chef de chœur et ainsi ouvert la cérémonie d'hommage aux résistants en présence de leurs représentants, des nombreuses associations partenaires et invitées, des officiels (députés, conseillers généraux, ...) et d'un public nombreux. Environ mille huit cents personnes étaient ainsi réunies. A côté du monument aux résistants, un poteau souvenir fut planté et dévoilé portant la plaque « 1945-2005 – la croisée des chemins – 1400 enfants des écoles publiques de l'Ain rendent hommage à ceux qui leur ont permis de naître et vivre libres. »

Ce fut un moment d'une très grande émotion, l'image de ces enfants rendant hommage à leurs anciens, d'abord cérémonieusement, puis plus spontanément en leur faisant signer leurs casquettes comme aux champions de Roland Garros et entretenant des conversations avec eux.

Le relais régional (modèle réduit du poteau souvenir), apporté par une école du Rhône, a été transmis le lendemain par une école de l'Ain en Haute Savoie. Il terminera quelques jours plus tard, et comme prévu, son périple en Ardèche.

A Cerdon, journée consacrée aux plus jeunes, si le fond fut sensiblement le même, la forme elle, fut simplifiée : par le nombre déjà puisque quatre cents enfants « seulement » étaient présents. Un seul itinéraire a donc été tracé (en ligne et non plus en boucle), les enfants étant déposés au départ et récupérés à l'arrivée. Les mêmes animations qu'à Echallon ont été organisées au long du parcours et au cours de la cérémonie au monument du Val d'Enfer. Les officiels et les enfants se sont ensuite retrouvés à la Salle Polyvalente de Cerdon où était organisée l'exposition des affiches et reportages photos.

Lors de ces deux journées, un courant est indubitablement passé. Les retours des avis des adultes partenaires, participants ou spectateurs sont unanimes quant à notre réussite immédiate.

S'agissant des enfants, nous sommes dans le « pari éducatif » : une « mémoire » a bien été transmise, il reste à savoir la conserver. C'est pourquoi nous ne devons pas nous satisfaire de la ponctualité et nous inscrire dans la durée.

7. Perspectives

Le succès et l'engouement rencontrés à l'occasion de cette action tout au long de l'année scolaire 2004-2005 a conduit le CRUSEP à décider de poursuivre l'opération sur les 4 années à venir selon des formes et des modalités restant à définir. Un premier projet consiste dès cette année à proposer une seconde phase qui consistera en l'élaboration et la diffusion d'un « topoguide des randonnées de la mémoire », compilation des différentes randonnées effectuées et présentant sous forme de fiches à la fois les repères nécessaires à la randonnée (carte, descriptif) et les données culturelles et historiques.

De plus, les documents et productions élaborées l'année dernière sont mis à la disposition de toutes les classes désireuses de poursuivre ce travail (documents pédagogiques, expositions, ...) et les membres concepteurs de l'USEP prêts à accompagner toute demande de soutien. Pour les années suivantes les formes d'actions restent encore à définir.

Dans le département de l'Ain par exemple, un projet de classes transplantées est en gestation sur le thème et sur les lieux « des résistances d'hier aux résistances d'aujourd'hui » (consommation, développement durable, ...). Cette proposition, fruit du partenariat réussi entre le service culturel de la FOL et l'USEP sera faite dans le cadre du catalogue des propositions de séjours scolaires de la FOL 01 dans le centre de Giron. Le programme n'est pas complètement arrêté, mais il intégrera la randonnée sur les lieux déjà évoqués, la visite de lieux pédagogiques, la réalisation d'oeuvres en arts plastiques, et l'extension du concept à l'étude des problèmes environnementaux. De plus, tous les outils pédagogiques élaborés dans le cadre de "la croisée des chemins" trouveront là une nouvelle utilisation.

8. Associations complémentaires de l'école aujourd'hui

On mesure à travers ce travail le rôle et la place que tiennent les associations complémentaires de l'école publique. Tout le travail de conception, d'organisation, de gestion de ce type d'action leur revient. L'impulsion puis l'aide et le soutien auprès des classes également. Enfin les préparatifs matériels et la mise en oeuvre complètent cette liste des charges. Tout cela pour atteindre au mieux un idéal éducatif défini par les objectifs visés et les finalités recherchées, dans un système de valeurs humanistes. Il est évident que toutes ces dimensions ne peuvent être assumées par les enseignants en charge des élèves qui requièrent tout leur temps et toute leur énergie. Les moyens humains ainsi mobilisés (avec ceux de l'éducation nationale avec les personnels non chargés de classes) conditionnent la réussite de telles opérations. Et c'est le monde scolaire, et par extension, toute la société qui s'en trouvent ainsi enrichis.

Tout cela fonctionne sur le système des détachements et des mises à disposition (MAD) par le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) de personnels, donc une dotation de l'état en termes de subventions et de moyens humains. Le problème est qu'aujourd'hui, une menace grave pèse sur ce système, dans la mesure où l'état a décidé de retirer les mises à disposition et, dans le même temps, procède à des diminutions de subventions. Ces choix, à terme, peuvent conduire à la disparition des mouvements d'Éducation Populaires, complémentaires de l'école, et donc de toutes leurs actions. La question est de savoir qui occupera la place alors laissée vacante ?